POIRE BEZY DE St VAAST.

POIRE DOCTEUR BOUVIER (Van Mons.)

POIRE DOCTEUR BOUVIER.

(VAN MONS.)

Cette nouvelle variété provient des semis du professeur Van Mons; sa première production a eu lieu en 1844; elle se trouvait encore innomée et sous le nº 2664, quand je fis l'acquisition de la pépinière de Louvain en 1845. Je l'ai dédiée depuis à M. Bouvier, docteur en médecine, à Jodoigne, neveu de mon excellent et vénérable ami Simon.

Arbre vigoureux, dont le bois gros et raide, gris argenté, s'élance droit parallèlement à la tige, et forme avec elle un angle des plus aigus. Aucun des arbres sauvages de ma pépinière n'est aussi épineux que cette variété; elle est littéralement couverte d'épines longues et acérées qui se reproduisent en partie dans sa filiation. Greffé sur franc, il forme de belles pyramides; malgré sa vigueur et sa pousse ascendante, il ne laisse pas d'être très-fertile. Ne l'ayant soumis à la greffe sur coignassier que depuis cette année, je ne puis dire si elle lui sera favorable ou contraire.

Les rameaux à fruits de la *Bouvier* sont courts, assez gros, gris; ceux qui se forment sur les épines sont plus grêles, et il leur faut trois à quatre ans avant de se mettre à fruit; ce n'est qu'après la deuxième production que la partie acérée s'en détache.

Les supports sont gros, courts, gris et légèrement ridés à leur base, lisses et brun verdâtre à leur sommet.

Les bourgeons à fleur sont moyens, ovales, pointus, bruns, ombrés de marron.

Les fleurs blanches, petites, s'épanouissent simultanément avec les feuilles.

Les rameaux à bois sont gros, longs, droits, d'un brun rouge plus intense du côté du soleil, plus pâle du côté de l'ombre, et pointillés de quelques petites lenticelles rondes, blanc sale; une strie longitudinale

assez apparente part du milieu et au-dessous de chaque gemme, et se prolonge jusqu'au suivant : l'extrémité du rameau est légèrement cotonneuse.

Gemmes à bois coniques, allongés, pointus, saillants, bruns, ombrés et nuancés de marron et de gris ; ils poussent parallèlement au rameau, et parfois y sont apprimés dans toute leur longueur.

Mérithalles courts et assez réguliers.

Feuilles grandes, épaisses, lisses, luisantes, ovales aiguës, finement serretées, planes ou à bords légèrement relevés, d'un beau vert foncé. Les feuilles des bourgeons à fleurs sont fortement recourbées à partir de l'extrémité du pétiole, et forment avec lui un angle presque carré ; leur longueur est de 9 centimètres, et leur largeur de 5 $\frac{1}{2}$. Sur les jeunes rameaux, elles sont seulement arquées, et ne mesurent que 6 $\frac{1}{2}$ centimètres en longueur et 5 en largeur.

Le pétiole est gros, largement cannelé, vert clair, lavé de rouge au bord de la cannelure ; il est long de 4 centimètres dans les feuilles des bourgeons et de 15 millimètres dans celles des rameaux à bois.

Les stipules sont filiformes ou lancéolées et presque toujours arquées.

Le fruit est gros, parfois oblong, parfois pyriforme ventru, fortement rétréci vers le pédoncule, qui est placé obliquement à la base du fruit sans solution de continuité ; il est ligneux, brun foncé, long de 20 à 25 millimètres.

La peau vert clair prend une légère teinte jaune à la maturité ; elle est maculée de rouille et de gris verdâtre, pointillée de roux clair et ombrée de même couleur autour du pédoncule.

Le calice est régulier, couronné, ouvert, placé dans une cavité assez profonde, arrondie, étroite et parfois bosselée. Les divisions sont brun noir, caduques.

La chair est blanche, fine, demi-beurrée, demi-fondante ; eau suffisante, d'un sucré acidulé et d'un parfum des plus agréables.

Pepins allongés, pointus, brun noir.

Quelques petites concrétions pierreuses entourent le trognon, ce qui n'empêche pas que ce soit un bon fruit, presque de première qualité ; il mûrit en février et mars.

POIRE BESI DE SAINT-VAAST.

Voici la description qu'en a donnée le professeur Van Mons dans la *Revue des Revues* de 1830 :

« Le *Besi de Saint-Vaast*, suivant la tradition et conformément au nom qu'il porte, doit avoir été obtenu à la ci-devant abbaye de Saint-Vaast ou avoir été répandu par elle; car inconnu, du moins sous son nom en France, c'est sous celui de *Besi* (sauvage) *de Saint-Vaast* qu'il a d'abord été cultivé dans le Hainaut, à Enghien, à Mons et ailleurs. Je n'ai aucun renseignement sur l'âge de cette variété, et c'est nécessairement d'après sa greffe que je dois la décrire. Dans ce but, cette greffe n'avait pas été taillée depuis le moment de son insertion.

» L'arbre du *Besi de Saint-Vaast* porte son bois droit et ramassé, comme si de sa nature il se disposait à la quenouille ; ce bois est long, modérément fort et hors de proportion avec la force de la tige. Sur bourgeons de l'année, l'écorce est brun rouge, semée de points ronds et petits ; sur bois de deux ans, elle est brun foncé : les mouchetures s'élargissent sans changer de forme; sur bois plus âgé, le brun se nuance de roux et les mouchetures, devenues des stries, prennent un reflet argenté. Les yeux des bourgeons sont petits, apprimés et assis sur des supports larges et peu renflés. Les yeux qui ne partent pas en branches à bois après deux ou trois ans de repos s'allongent en brindilles ou se forment en lambourdes ; celles-ci restent trois ou quatre ans à élaborer leur œil central, et quelquefois un œil latéral, jamais deux yeux latéraux à fruit. Les brindilles se couronnent souvent d'une lambourde avant de fructifier. On ne remarque ces sortes de branches que sur bois de 3 à 5 ans. Il arrive que des lambourdes primaires, avant de rapporter, font avancer un support ligneux ; elles fructifient alors une année plus tard. Celles qui sont secondaires ont pour point de raccordement un appendice charnu : cet

appendice se répète cinq et six fois sur la même lambourde secondaire. Une répétition pareille a lieu pour les supports ligneux, qui rapportent par des lambourdes sans rides. Les yeux de ces lambourdes ne restent pas au delà de deux ans à se mettre à fruit. Souvent une lambourde à rides rapprochées et profondes fait avancer son œil du centre en brindille ou en demi-bourgeon, qui est très-tardif à entrer en rapport; toutefois, la pousse de ces branches accélère beaucoup le rapport des yeux qui sont placés latéralement sur la lambourde.

» La feuille du *Saint-Vaast* est large et arrondie vers son pétiole, qui est long et grêle; elle est rouge dans sa jeunesse, arquée, épaisse et profondément incisée : sa teinte est le vert obscur.

» Le fruit, par l'ensemble de ses caractères extérieurs, semble appartenir à la sous-espèce des *Rousselets*, dont il a la variation de couleur, le fond vert foncé, la flagellation en pourpre et le lavage par place en roux de rouille; son volume et sa forme sont ceux d'un *Colmar* bien venu; l'ombilic, profond seulement pour avoir déposé les échancrures du calice, est bordé de bosses et de plis; le pédoncule court et modérément gros pour le volume du fruit, est ligneux, droit, coupé à son extrémité en pied de biche : il est perpendiculairement implanté au centre d'une large cavité, que borde une éminence arrondie et traversée d'outre en outre par un large sillon; ce pédoncule adhère avec mi-solution de continuité au support ligneux dont il a été fait mention, et que, sans les feuilles qui le garnissent, on prendrait pour son prolongement irrompu.

» La chair, à la fois fondante et beurrée, prend une légère teinte de jaune lorsque le fruit est parfaitement mûr; elle abonde en sucre et exhale un parfum qui ne peut être rapporté à l'arome d'aucun autre fruit. L'époque de sa maturité répond aux mois de décembre et janvier; on la recule par un entre-cueillement de quinze jours, que, par extraordinaire pour une espèce aussi tardive, le fruit supporte très-bien.

» D'après ce que je viens de dire du *Besi Saint-Vaast*, il serait superflu d'ajouter que ce fruit est digne d'être accueilli favorablement par les amateurs. L'arbre, sans être précisément sujet à l'alternat, ou rapporte copieusement, ou ne rapporte pas du tout; il doit déjà commencer à être d'âge à supporter les appuis auxquels, dans tous les cas, sa qualité de fruit tardif lui donne le droit de prétendre. Je ne l'ai pas encore essayé sous ce rapport, et j'ignore s'il accueillerait ou repousserait le coignassier. »

Voici ses synonymies ou plutôt les diverses manières d'orthographier son nom : *Besi de Vath, Besi Vath, Besi Vaët, Besi Va, Besi Waët, Besi de Saint-Waast.*